# Assemblée Générale élective du 25 janvier 2022

# CHAMPAGNE-ARDENNE

**Programme de l'AG**

- Rapport moral, rapport financier
- Infos du national par Philippe LEPLAT
- Election du nouveau bureau
- Echanges pour préparer les questions à la DR

**Rapport Moral**

Durant ces 3 années, j'ai essayé d'exercer au mieux mon rôle de présidente, de faire vivre l'AME Champagne Ardenne à travers plusieurs réunions et moment d'échange avec notre DR.

Chaque rencontre a donné lieu à un compte rendu établi par Michael et diffusé à l'ensemble des adhérents.

Lors de ces 3 années, je n'ai pas eu de demande spécifique de DS pour intervenir directement auprès de la DR.

Une DS a obtenu du soutien auprès de l'AME nationale pour un dossier de faute grave avec demande de licenciement, le dossier est toujours d'actualité ;

Plusieurs nouveaux DS ont rejoint notre association dernièrement, nous sommes actuellement 45 adhérents dont 18 DS.

**Rapport Financier**

Notre budget est de positif, c'est pourquoi il a été décidé d'organiser une réunion le vendredi 18 mars avec l'ensemble des DS de la champagne Ardenne afin de leur faire découvrir notre association.

Le congrès aura lieu à Hendaye du 1er au 5 mai en présence de Philippe WAHL. Une participation financière sera demandée et 6 DS pourront participer à ce congrès.

**Election**

Présidente : Céline MASOYEZ
Vice-présidente : Leila HABIBES
Trésorière : Karine MAILLARD
Secrétaire et représentant DT Forges et champagne : Michael PERREIN
Représentant DT ouest : Aude BERGEROT
Représentant DT Nord : Sandrine HANRAS

**Teams de 30 mn avec notre DR**

Deux sujets remontés à Mme COPELIN

**AME :**Une inquiétude quant au risque du métier de DS, au vu de la situation avec une DS, l'AME ne veut pas évoquer le fond du dossier mais ne comprend pas la forme. Aucun entretien préalable ni avertissement n'a eu lieu pour avertir Séverine. Les DS ont besoin d'être guidés dans leur management et d'être aidés pour garder la ligne de conduite attendue.
**Mme COPELIN** : J'ai pour le moment un devoir de réserve car l'affaire est en cours de règlement. Je vous communiquerai quand cela sera possible les tenants et les aboutissants. Cependant, je tiens à

vous rassurer car c'est vraiment un cas exceptionnel et cela à peu de chance de se renouveler. L'entreprise exige de tous et en particulier de ses cadres un comportement exemplaire avec des valeurs de respect, de tolérance et de bienveillance à tenir. Nous avons été informés du problème le 15-09-2021 et la procédure concernant Séverine et la CSP a été mise en place le 13-12.

**AME** : Nous ne pouvons et ne souhaitons pas émettre un avis sur le fond mais bien sur la forme. Beaucoup de DS, dans ce contexte de forte transformation se sentent en risque et ne comprennent pas qu'il puisse y avoir une telle procédure de lancer sans aucune communication ou mise en garde préalable.

**AME** : La démultiplication du PACS a été demandée aux DS qui pour certains n'ont bénéficié d'aucune aide ni de la présence d'un DT ou membre de la direction. Certains DS ont dû transmettre des messages stratégiques sans les avoir reçus eux-mêmes mais uniquement à travers plus de 100 slides reçus par mail quelques jours avant. L'AME regrette réellement ce manque de soutien.

**Mme COPELIN** : je prends note de ses remarques. J'ai eu effectivement des retours concernant les problèmes techniques. Je précise que 2 DT ont bien démultipliés le PACS en amont auprès de leurs DS.